



## **Assemblée générale ordinaire**

**Samedi 26 juin 2021**

**Visioconférence**

### **ORDRE DU JOUR**

- 10 h.00 Ouverture de l'assemblée générale ordinaire,  
Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 novembre 2020,  
Présentation et approbation du rapport moral,  
Présentation et approbation des rapports d'activité des commissions,  
Présentation du rapport d'activité de l'ETR,  
Point financier,  
Présentation et vote du projet performance, développement, formation,  
Présentation et vote des projets des commissions,  
Présentation et approbation des tarifs et budget prévisionnel,  
Présentation et vote des vœux des groupements sportifs,  
Election complémentaire au Comité Directeur,  
Questions diverses (à soumettre au président de la ligue par écrit au plus tard une semaine avant l'assemblée (messagerie : [contact@liguearavolley.fr](mailto:contact@liguearavolley.fr))  
Clôture de l'assemblée générale ordinaire.

Siège : 35, rue Docteur Hermite - 38000 Grenoble  
Tél. : 04 76 48 74 40 - Free box : 09 50 22 38 01  
E-mail : [contact@liguearavolley.fr](mailto:contact@liguearavolley.fr)

Annexe : Espace Benoît Frachon,  
3 av. Maurice Thorez - 69120 Vaulx-en-Velin  
Tél. : 04 72 73 23 70 - Free box : 09 54 36 98 67  
E-mail : [sthivillier@liguearavolley.fr](mailto:sthivillier@liguearavolley.fr)

Annexe : Place des Bughes – Maison  
des Sports - 63000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 91 36 62  
E-mail : [fmurin@liguearavolley.fr](mailto:fmurin@liguearavolley.fr)



Site internet: <http://liguearavolley.fr>



Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Entité	LIC.20/21	BV.2020	EVE.	NON VALID	LIC Validées	Nb. Voix
0015365 ASS SPORTIVE DE LAGNIEU	17				17	2
0015366 VOLLEY CLUB MEXIMIEUX	432	9	296	9	127	7
0015372 L'ENVOLEY 01	97			3	94	6
0018761 SMASH CLUB BUISSARD	21			21		
0019241 SAINT-MAURICE COTIERE VOLLEY	32			7	25	2
0019353 VOLLEY CLUB TALENCONNAIS	62	2		61	1	
0019560 AMBERIEU VOLLEY BALL	96		7	4	85	5
0030027 V.B. DISTRICT VICHYSOIS	23		2	1	20	2
0030037 AS COLLEGE SAINT- DOMINIQUE	5			1	4	1
0034954 STADE MONTLUCONNAIS	47	3		5	42	3
0035229 AS SP MOULINOISE	12				12	2
0039650 AS DU DEPARTEMENT DE L'ALLIER	19			2	17	2
0077976 US ALBENASSIENNE V.B.	55	12		41	14	2
0077979 AS. VOLLEY OUVERT PRIVAS	44				44	3
0077980 VB SAINT-JUST/SAINT-MARCEL	58			6	52	4
0077985 UNION SPORTIVE DE ST SYLVESTRE	2			2		
0077986 2GVB-GUILHERAND-GRANGES VOLLEY-BALL	61			5	56	4
0079102 F.R.J.E.P. CHARNAS	63			10	53	4
0157284 AURILLAC V.B.	100			8	92	6
0157292 VIC VOLLEY-BALL	21				21	2
0157293 VOLLEY BALL CLUB DU CARLADEZ	4			4		
0264641 SPORTS ET LOISIRS DE MARGES	76		2	8	66	4
0264643 MONTELMAR VOLLEY	75			9	66	4
0264648 C.O.S. VOLLEY PONT DE L'ISERE	16	2		1	15	2
0264654 VALENCE ACE	32			16	16	2
0264658 C.L.A.P. CREST	2		1	1		
0266502 US CHEMINOTS PORTOIS	16			16		
0267996 PEYRINS VOLLEY-BALL	33		1		32	3
0268573 VOLLEY-BALL ROMANAIS	230	12	85	23	122	7
0268697 JOYEUSE SPORTIVE DE ST-PAUL	24			2	22	2
0269591 AS.SP.LA MOTTE VOLLEY	46	4		5	41	3
0380000 GROUPEMENT SPORTIF DEPARTEMENTAL DE L'ISER	1				1	
0380001 MOIRANS MULTI VOLLEY-BALL	51				51	4
0380007 VOLLEY-BALL CLUB APPRIEU	16			16		
0380022 VOLLEY-BALL ALLEVARD						
0380027 VOLLEY LA TOUR DU PIN	64			1	63	4
0380040 CROLLES VOLLEY JEUNES	32				32	3
0380045 TOUVET VOLLEY-BALL	21		1		20	2
0382201 GRENOBLE V.UNIVERSITE CLUB	372	44	163	4	205	10
0382203 CA VOLLEY BALL JALIOROMAIN	76			2	74	5
0382205 VOIRONNAIS VOLLEY-BALL	130			3	127	7
0384638 CS BOURGOIN JALLIEU	88	2		36	52	4
0384651 AMICALE LAIQUE ECHIROLLES V.B.	13				13	2
0384796 ENT SP ST MARTIN D HERES	27			12	15	2
0385507 FONTAINE VOLLEY	75			1	74	5
0385990 US ST EGREVOISE	106	10		8	98	6
0386331 ENT SPORT MEYLAN LA TRONCHE	75	3		3	72	5
0387013 UNION AS. SEYSSINOISE V.B.	154	7		6	148	8
0388899 UN.SP.VALLEE DE LA GRESSE	150	10		34	116	7
0420004 G.S DEPARTEMENTAL DE LA LOIRE	74		74			
0420009 COLLEGE GAMBETTA	3				3	1
0420013 AS COLLEGE JULES FERRY						
0420015 ENTENTE FOREZIENNE VOLLEY-BALL	795		690	11	94	6
0420016 AMICALE LAIQUE VOLLEY BOEN						
0420018 VOLLEY ATHLETIQUE CLUB MABLY	3				3	1
0420021 AS COLLEGE JEAN MOULIN						

Entité	LIC.20/21	BV.2020	EVE.	NON VALID	LIC Validées	Nb. Voix
0420026 ROANNE RIORGES VOLLEY-BALL	71				71	5
0422027 AS COLLEGE LES CHAMPS						
0424347 FIRMINY VOLLEY-BALL	93			3	90	6
0426381 OLYM FOREZIEEN ST CYPRIEN	70		4		66	4
0426457 C.O. SMASHEURS MONTBRISON V.B.	42				42	3
0426516 ENTENTE ST-CHAMOND VOLLEY	189		88	1	100	6
0427366 L'ETENDARD DE LA TALAUDIÈRE	4				4	1
0428262 VOLLEY-BALL DE VILLEREST	2			2		
0428393 VB POUILLY SAINT-NIZIER	113		7	2	104	6
0428428 EPI DE GRAMMOND	27			8	19	2
0428720 E.S. ST-CHRISTO MARCENOD	2			2		
0429072 VOLLEY BALL VILLARS	527		438	2	87	5
0429121 V.B.C. RIPAGERIEN						
0429219 ASSOCIATION FOREZIEENNE DE VB	14			3	11	2
0429687 CLUB ATHLETIQUE DE ST ETIENNE	131			4	127	7
0434251 VOLLEY INTERCOMMUNAL DU PLATEAU						
0436834 AUREC VOLLEY BALL	6			6		
0436835 VOLLEY OLYMPIQUE DU PUY	48		32		16	2
0439919 VOLLEY CLUB BASSOIS	6			6		
0634234 US ST GEORGES ANCIZES	58			1	57	4
0634237 CLUB JEUNE JEAN VILAR	23				23	2
0634247 UGS RIOM-CEBAZAT						
0634293 RIOM VOLLEY-BALL	90				90	6
0634740 VOLLEY BALL CLUB CHAMALIERES	108		2	1	105	6
0635997 STADE CLERMONTOIS	98			4	94	6
0637595 UNION SPORTIVE ISSOIRIENNE VOLLEY-BALL	74	1	1		73	5
0639238 CEBAZAT VOLLEY-BALL	78			3	75	5
0690000 GSD 69 VOLLEY	212		208		4	1
0690004 VBLM 5 (VOLLEY - BAD - LYON METROPOLE 5)	5	1		3	2	1
0690005 AS LYCEE JULIETTE RECAMIER						
0690032 AS COLLEGE LE PETIT PONT	26			16	10	2
0690033 CLUB OMNISPORTS DE SAINT-FONS	41		1	3	37	3
0690037 AS VOLLEY DU GARON	13			13		
0690038 VAHL	45	19	2	19	24	2
0690039 ASPERLY	16				16	2
0690041 AS FENELON - LA TRINITE	20				20	2
0690044 MONTANAY VOLLEY-BALL	68		1		67	4
0690045 ONLY BEACH	49	47		2	47	3
0690046 AS DES SOURDS DE LYON	4			1	3	1
0691865 ASS SPORTIVE DARDILLOISE	124	1		1	123	7
0693332 V.B. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS	249	24	15	22	212	10
0693493 PATRIOTE DE SAINT DENIS	189				189	9
0693938 CLUB RHODIA VAISE	29	1		1	28	2
0694458 AMICALE LAIQUE ST PRIEST	37		1	1	35	3
0695191 ENTENTE V.B.C. RILLIEUX	28			11	17	2
0695660 ENTENTE SPORTIVE ST MAURICE	66				66	4
0695668 VOLLEY BRON @ LYON LUMIERE	481		225	3	253	11
0695743 VOLLEY-BALL PAYS VIENNOIS	86	2		3	83	5
0696210 UNION SPORTIVE AZERGUOISE	45			9	36	3
0696380 AS CALUIRE ET CUIRE	63			5	58	4
0697746 PATRO. LAIQUE CRAPONNE	47			3	44	3
0698293 U.S. MEYZIEU VOLLEY-BALL	104	7		8	96	6
0698439 FIDESIENNE VOLLEY BALL	83				83	5
0698752 CLUB SPORTIF DE DECINES	69	1		32	37	3
0698769 PAT. LAIQUE VILLETTE PAUL BERT	106			44	62	4
0698828 VBC FRANCHEVILLE OUEST LYONNAIS	162	3		1	161	9

Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Entité	LIC.20/21	BV.2020	EVE.	NON VALID	LIC Validées	Nb. Voix		
0699443 U.O. DEMI-LUNOISE ZACHARIE'SB								
0699603 ASUL LYON VOLLEY BALL	115			10	105	6		
0699635 A.S.V.E.L.	76			55	21	2		
0699733 CLUB VOLLEY BALL OULLINS	51			51				
0699855 SAIN BEL VOLLEY	92		5		87	5		
9990009 POLE ESPOIRS JEAN PERRIN LYON								
0730003 COGNIN VOLLEY-BALL	53			4	49	3		
0735001 AMICALE LAIQUE CHAMBERY V.B.	119				119	7		
0738286 AIX LES BAINS V.B.	28				28	2		
0739029 EN. LAIQUE ALBERTVILLE UGINE	3			2	1			
0740004 VOLLEY VAL DES USSES	4			4				
0744930 ANNEMASSE VOLLEY 74	160	1			160	9		
0745091 ANNECY VOLLEY BALL	147			11	136	8		
0745505 PASSY-SALLANCHES VOLLEY	43			43				
0745708 VOLLEY-BALL DE L'ARVE	2			2				
0745991 THONON VOLLEY-BALL	70			70				
0749342 VOLLEY VALLEE VERTE	49	16	1	9	39	3		
<b>TOTAL GENERAL</b>								
		Nb GSA:129	9500	244	2353	918	6229	405



**PROCÈS-VERBAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE ET ELECTIVE**  
**Samedi 28 novembre 2020 à 9h30 en visio-conférence**

Ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley-Ball, Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 déclarée à la préfecture de Grenoble le 3 février 2017 dont le siège social est au 35 rue Docteur Hermite 38000 GRENOBLE

Le 28 novembre 2020 à 9h30, les membres de l'association dénommée Ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley Ball se sont réunis en visio-conférence du fait des mesures de distanciation sociales en place liées à la pandémie du COVID-19, sur convocation du 22 octobre 2020 par email du Président de l'association conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur.\* La Liste des présences a été établie au fil des demandes de connexion à la visio-conférence.

*Feuille des présences et pouvoirs en documents annexes.*

**1. Ouverture de l'assemblée générale financière et élective**

Mr Pierre Vouillot ouvre l'assemblée en qualité de Président de l'association à 9h45. Il remercie tous les présents relativement nombreux et souhaite qu'elle soit néanmoins riche et conviviale malgré les conditions sanitaires en attendant des jours meilleurs.

Mr Daniel Maisonnial est secrétaire de séance en sa qualité de Vice-Président de l'association.

De nombreux clubs font remarquer qu'il leur est plus facile d'être présent en visio que lors d'une AG traditionnelle.

Le Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley Ball constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 81 sur 128 possibles, soit 63%, représentant 499 voix sur 643 possibles, soit 78% et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer, le quorum étant atteint.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juillet 2020,
3. Bilan financier,
4. Bilan Beach 2020 et projet 2021.
5. Projet sportif 2021/2022.
6. Modification des parts familles et clubs pour les participants au CRE.,
7. Questions diverses
8. Fermeture des différents votes et annonce des résultats,
9. Suspension de l'AG et réunion du nouveau CODIR,
10. Vote d'approbation du candidat présenté par le CODIR pour le poste de Président de l'association.

Siège : 35, rue Docteur Hermite - 38000 Grenoble  
Tél. : 04 76 48 74 40 - Free box : 09 50 22 38 01  
E-mail : contact@liguearavolley.fr

Annexe : Espace Benoît Frachon,  
3 av. Maurice Thorez - 69120 Vaulx-en-Velin  
Tél. : 04 72 73 23 70 - Free box : 09 54 36 98 67  
E-mail : sthivillier@liguearavolley.fr

Annexe : Place des Bughes – Maison  
des Sports - 63000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 91 36 62  
E-mail : fmurin@liguearavolley.fr



Site internet: <http://lravb.fr>



## 2. Ratification du PV de l'assemblée générale ordinaire du 04/07/2020

Mise au vote du PV de l'Assemblée Générale du 4 juillet 2020.

→ **L'assemblée générale adopte le PV par : 461 voix pour, 9 Abstentions**

\*\*\*

## 3. Ratification du rapport financier

Le Trésorier, Mr Jean-Ficheux commente quelques points de son rapport financier qui a été envoyé à tous les clubs le 22 novembre 2020, Mr Sébastien Charasse, expert-comptable chargé du bilan financier apporte quelques précisions.

A noter :

- Le résultat est de + 43 100 € (+20 433 € pour N-1) malgré une petite baisse des licences et des engagements.
- Il y a eu un "effet" COVID à la fois sur les rentrées et les dépenses,
- La compensation pour le chômage partiel a été de 46000€ mais les stages d'été n'ont pas eu lieu.
- L'annulation des volleyades M13 a entraîné la perte de 10 071 € d'arrhes. A noter que le Département Isère a maintenu son aide de 6 000 € (nous le remercions).
- Un montant de 5 160 € a déjà été engagé pour les travaux de rénovation du siège à Grenoble.
- Les fonds de réserve se montent maintenant à 97 067 € dont 37 834 € dédiés aux primes de départ en retraite des salariés dans les années à venir.

Question CASE : A quoi correspondent les frais de réception ?

Le Trésorier : Collations des AG, des réunions du BE et du Codir, des commissions et des "pots" lors des différentes formations (+ de 70 réunions pour 7 448 € soit une moyenne de 100 € )

Question Dardilly : Quel a été le montant de l'effet COVID ?

Le Trésorier : Difficile à chiffrer exactement mais cela s'est relativement équilibré.

Question Roanne Riorges : La Ligue a-t-elle fait une demande au Fonds de Solidarité ?

Le Trésorier : Cela n'a pas été fait lors du 1<sup>er</sup> confinement mais cela va être lancé rapidement pour le 2<sup>ème</sup>.

Question ALSP Volley : 7 356 € pour du matériel "informatique" sur 2 ans ?

Le Trésorier : Achat du photocopieur (amortissement sur 5 ans), renouvellement d'ordinateurs, achat de portables (télé travail) et équipement des pôles (tablette).

Question VBall : Des clubs ont-ils des dettes vis-à-vis de la Ligue ?

Le Trésorier : Non, aucun (juste quelques reliquats).

Question VO lePuy : A-t'on bénéficié d'exonération de charges URSSAF ?

Le Trésorier : Oui, nous avons eu environ 5 000 € de baisse de charge.

Question Roanne Riorges : Au vu du bon résultat de cette année, est-il prévu une aide par rapport à la saison passée ?

Le Trésorier : Non, rien de plus que la remise sur l'arbitrage et le maintien des tarifs au même montant. Les fonds de réserve de l'association ne sont pas encore assez consolidés.

Question ESCV : Comment la Ligue a-t-elle prévu d'aider les clubs en difficulté cette année ?

Suite à cette question, une longue discussion s'installe sur le montant des licences, des engagements, d'une réduction cette année ou un avoir l'an prochain.

EFVB : Les licenciés n'auront pas pu pratiquer entre mars 2020 et février 2021, alors payer 2 licences complètes passe mal.

Villars : Ne peut-on pas à partir de janvier faire payer ½ tarif ? Sinon cela va être difficile de décider des joueurs jeunes et moins jeunes à signer ? Cela permettrait de faire remonter les effectifs car il y a une grosse crainte concernant les Compet lib et les VPT qui peuvent aller voir ailleurs.

De nombreux clubs sont de cet avis et espèrent une réponse en décembre car tous craignent de ne pas revoir ces licenciés-là.

VBVB et ESCV : Nos clubs ont déjà rentré de nombreuses licences pour répondre aux exigences de la FFVolley en matière d'obligations fédérales. Quid de prévu pour ces clubs-là ?

ASUL Volley : De nouveaux partenaires se sont rétractés et cela ne peut pas être compensé par le Fonds de Solidarité.

Chambéry : Chaque club doit appliquer sa politique de remboursement en fonction de sa situation sans scruter les voisins et les instances

De nombreux clubs (EFVB, VBLMS, Dardilly, Asperly, ASVE, Valence, ...) indiquent qu'ils n'ont pas encaissé les chèques de leurs adhérents, qu'ils feront des réductions ou qu'ils ont pris d'autres mesures.

La piste de passer les adhésions en dons à l'association avec Cerfa pour les impôts est évoquée mais elle ne semble juridiquement pas être très légale.

De nombreux clubs attendent un geste fort et rapide sur les licences. Ils ne comprendraient pas le contraire alors que d'autres le font ou vont le faire. Ce serait un très mauvais signal envoyé aux licenciés et aux clubs et qui ne ferait qu'alimenter le "Mais que fait la Fédé pour nous ?".

Michèle Akillian, élue à la FFvolley, précise que celle-ci débat aussi de ce sujet mais au vu des montants il semble difficile de rembourser une partie de la licence surtout que la position ministérielle est plutôt de dire qu'une cotisation pour une licence est acquise.

Le Trésorier et le Président : La Ligue est attentive à cette situation et bien entendu en fonction de l'évolution de la situation et du calendrier sportif qui pourra être mis en place, de nouvelles modalités financières seront décidées, **tous ensemble**, en particulier sur le montant des engagements. Pierre Vouillot insiste sur la cohérence nécessaire entre les diverses instances, FFVolley, Ligue, Comités et clubs et qu'il est trop tôt pour prendre des décisions, les incertitudes étant trop ombreuses.

**→ Le rapport financier est approuvé par : 431 voix Pour, 13 Contre, et 31 Abstentions.**

\*\*\*

#### 4. Bilan Beach 2020 et Projet 2021

Sébastien Goudal pour les jeunes et Philippe Sagnard, Président de la Commission Beach, commentent les documents qui ont été envoyés aux clubs pour cette AG. Ils se félicitent que le Beach puisse être une solution pendant cette crise sanitaire. Lol !  
Pas de questions de la part de l'assemblée mais les félicitations de nombreux participants de l'AG.

De nombreux clubs (Annecy, Envolley01, Roanne/Riorges, Only Beach, ASVEL, Le Touvet, St-Fons, ...) font part de projets de terrains de beach (remise en état ou construction) sur leur commune et certains sollicitent des aides pour les dossiers et les devis. A voir avec Séb ou Fred Rodet.

Question EFVB : Le snowvolley est sûrement une bonne idée mais pourquoi la FFVolley se lance là-dedans alors qu'elle n'a jamais poussé le volley 3x3 et 4x4 sur herbe alors que la pratique est très développée ?

Michèle AKILLIAN (élue FFVolley) : La fédération internationale pousse pour être la 1<sup>ère</sup> fédération présente sur les deux types de JO. D'autre part toutes ces pratiques sont au cœur du projet de la liste d'Eric Tanguy.

**→ Le bilan beach 2020 et le projet 2021 sont approuvés par : 465 voix Pour, et 10 Abstentions**

\*\*\*

#### 5. Projet sportif 2021/2022

Le projet présenté par la Commission Sportive Régionale a été envoyé aux clubs avec les autres documents de cette AG. Il est précisé que la CRS fera en sorte, comme l'an passé qu'aucune équipe ne reste en rade en raison des aléas de cette saison très particulière. Il est demandé à l'assemblée s'il y a des questions.

Question Villefranche Beaujolais : La composition "géographique" des poules en 1<sup>ère</sup> phase entraîne des disparités de niveau entre elles.

Question Caluire : Cette composition géographique entraîne de jouer souvent contre les mêmes équipes De plus elle n'est pas respectée pour certaines équipes ce qui nécessite des déplacements plus lointains. Pour cette raison notre équipe féminine est partie jouer en affinitaire.

Question Le Touvet : L'équipe féminine du GVUC s'est retrouvée avec 5 équipes lyonnaises.

Question Voiron : La composition n'est pas transparente du tout.

Question VBall : Pourquoi conserver les poules géographiques alors que la péréquation a été mise en place en PN ?

Le secrétaire de la CRS, Daniel Maisonnial : Pour commencer la différence de niveau entre les poules n'est pas forcément avérée. Les 2<sup>èmes</sup> phases croisées auraient pu la confirmer mais elles n'ont pas eu lieu.

Je peux vous assurer que la CRS essaye de composer les poules de la façon la plus équitable possible pour l'ensemble des équipes mais c'est un véritable puzzle qui est modifié chaque année.

Par exemple, nous essayons que ce ne soit pas la même équipe qui soit concernée 2 ans de suite. Bien sûr, on a toujours tendance à regarder le voisin en se disant qu'il est mieux loti.

Géographique ne veut pas dire que l'on met 6 équipes de la même métropole ensemble car il faut tenir compte des équipes plus isolées qui ne peuvent pas être mises toutes dans la même poule. Bonjour les déplacements ! J'appelle les équipes des métropoles à être un plus solidaires avec celles qui n'ont pas cette chance. Aubenas, Annemasse et d'autres font de longs déplacements à chaque match et cela depuis des années. Donc quand j'entends que la Loire représente un déplacement trop lointain pour une équipe lyonnaise, cela me gêne un peu. Le fait de jouer en PN ou en Régional entraîne des déplacements, seul le niveau départemental les limite.

Le principe des poules géographiques a été adopté lors de l'AG de novembre 2018 et pour le modifier, il faudrait que la CRS ou un club présente un vœu à l'AG en juin 2021 et qu'il soit mis aux voix. C'est un vieux débat qui partage les clubs et la péréquation limite les conséquences financières mais ne raccourcit pas les distances.

**→ Le projet sportif 2021/2022 est adopté par : 341 voix Pour, 33 Contre et 101 Abstentions**

\*\*\*\*

## 6. MODIFICATION TARIFS CRE

Jean-Michel Ficheux expose les motifs qui ont incité la Ligue à chercher un lieu d'accueil pour ses stages CRE, autre que le lycée Lumière à Lyon : conditions d'accueil un peu justes et compliquées par les mesures sanitaires et l'obligation pour les encadrants de prendre en charge de nombreuses tâches de la vie quotidienne. Plusieurs hébergements ont été contactés (Vichy, Voiron, Hauteville ...) et le choix s'est porté sur le centre d'Hauteville qui propose de très belles installations sur le même lieu et des prestations de qualité (hébergement, alimentation). Evidemment le tarif est plus élevé qu'à Lumière mais les conditions de stage offertes aux stagiaires seront bien meilleures.

Le budget prévisionnel de ces stages était déjà déficitaire, il le sera bien plus. C'est pourquoi il est proposé une augmentation de la part journalière des familles de 27 à 30 € et de celle des clubs de 8.50 à 12 €.

Question EFVB : Pourquoi augmenter ces parts étant donné que la Ligue dégage en année normale un excédent de 20 000 € ?

Jean-Michel Ficheux : 20 000 € d'excédent sur un budget de 600 000 € et 11 salariés, ce n'est pas beaucoup et la balance peut vite pencher dans l'autre sens d'où cette proposition pour équilibrer autant que faire se peut le budget de ces stages.

Question PESD : Est-ce la bonne année pour demander une participation supplémentaire aux familles et aux clubs ?

Jean-Michel Ficheux : A noter que la Ligue a mis en place une bourse pour aider les familles aux moyens limités.

Question Roanne Riorges : Vous n'intégrez pas le coût des techniciens dans le bilan financier ?

Jean-Michel Ficheux : Non, le coût des techniciens n'est pas inclus dans la présentation car il constitue une charge fixe quel que soit le lieu du stage. Seuls les coûts permettant un comparatif des prestations sont pris en compte dans le tableau de présentation.

Question ESCV : Est-il judicieux d'organiser un stage à Noël compte tenu de situation sanitaire ?

Sandrine Lurol : Les convocations vont partir lundi et il sera indiqué qu'un test PCR de moins de 72 h sera obligatoire. Idem pour tous les encadrants. Le protocole sanitaire sera respecté sur place.

➔ **La modification des tarifs est adoptée par : 333 voix Pour, 76 Contre et 66 Abstentions**

\*\*\*

## 7. QUESTIONS DIVERSES

Daniel Maisonnial apporte quelques informations sur la reprise éventuelle des compétitions suite aux dernières directives gouvernementales même s'il est prématuré de prendre des décisions.

- Reprise des entrainements adultes autorisés le mercredi 20 janvier ⇒ 1<sup>ère</sup> journée possible le samedi 6 février.
- Il y a 21 WE jusqu'au 26 juin dont 6 en vacances scolaires et 5 fériés.
- Nos compétitions comme elles étaient prévues au départ, demandent 17 à 19 dates.

Les options sont nombreuses :

- Jouer tous les WE semble peu réaliste pour diverses raisons : reports Covid encore possibles, disponibilité des joueurs et des installations à certaines dates, début de la saison de beach et tournois club en mai et juin, télescopage avec CDF jeunes et finales nationales.
- Privilégier les 1<sup>ères</sup> phases ou les matchs aller en allégeant les secondes phases réduirait le nombre de dates.
- Imaginer une nouvelle compétition en plateaux de 3 ou 4 équipes les dimanches.
- ou toute autre idée géniale.

Une discussion animée s'engage sur le sujet avec des réflexions intéressantes comme le risque plus élevé de contagion sur des plateaux (St-Cyprien) ou la validation des championnats (StEgrève).

Pour clore ce débat au vu de l'heure qui tourne, Pierre Vouillot propose que la nouvelle CRS qui va être mise en place très rapidement, fasse des propositions en fonction de l'évolution de la situation et qu'elles soient présentées aux clubs.

## 8. RESULTATS DES ELECTIONS

Election des Délégués Rég... x



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - Election des Délégués Régionaux des GSA aux AG Fédérales  
28/11/2020 12:35:40

### Election des Délégués Régionaux des GSA aux AG Fédérales

Ouverture des Scrutins :	28/11/2020 à 07h00
Fermeture des Scrutins :	28/11/2020 à 15h00
Nombre de GSA à jour Affiliation et Cotisations :	116
Nombre de Voix représentées :	643
Nombre de GSA exprimés :	69 (59.48%)
Nombre de Voix exprimées :	451 (70.14%)
Nombre de Voix dans l'Urne :	1375

### RESULTATS > Election des Délégués Régionaux des GSA aux AG Fédérales

1. FICHEUX JEAN-MICHEL (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	327 voix obtenues (49 GSA)
2. MAISONNIAL DANIEL (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	301 voix obtenues (46 GSA)
3. SAVOY JEAN-CLAUDE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	298 voix obtenues (43 GSA)
4. SAGNARD PHILIPPE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	274 voix obtenues (44 GSA)
5. WACK GUY (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	136 voix obtenues (24 GSA)
6. Vote Blanc	39 voix obtenues (5 GSA)

Total : 1375 voix

Election du Comité Directe... x



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - Election du Comité Directeur  
28/11/2020 12:34:19

### Election du Comité Directeur

Ouverture des Scrutins :	28/11/2020 à 07h00
Fermeture des Scrutins :	28/11/2020 à 15h00
Nombre de GSA à jour Affiliation et Cotisations :	116
Nombre de Voix représentées :	643
Nombre de GSA exprimés :	72 (62.07%)
Nombre de Voix exprimées :	474 (73.72%)
Nombre de Voix dans l'Urne :	5194

### RESULTATS > Election du Comité Directeur

1. FICHEUX JEAN-MICHEL (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	418 voix obtenues (64 GSA)
2. SAVOY JEAN-CLAUDE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	405 voix obtenues (60 GSA)
3. FRELAT VERONIQUE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	393 voix obtenues (60 GSA)
4. OLIVEIRA AURIANE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	392 voix obtenues (59 GSA)
5. GALANT PHILIPPE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	381 voix obtenues (58 GSA)
6. DURIEUX ELSA (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	371 voix obtenues (56 GSA)
7. VOUILLOT PIERRE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	370 voix obtenues (58 GSA)
8. AKILIAN MICHELLE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	369 voix obtenues (56 GSA)
9. SAGNARD PHILIPPE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	365 voix obtenues (56 GSA)
10. THOMAS STEPHANE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	363 voix obtenues (56 GSA)
11. MAISONNIAL DANIEL (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	362 voix obtenues (54 GSA)
12. MEUNIER JEREMIE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	341 voix obtenues (53 GSA)
13. VERNÉY JULIEN (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	336 voix obtenues (52 GSA)
14. WACK GUY (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	312 voix obtenues (49 GSA)
15. Vote Blanc	16 voix obtenues (3 GSA)

Total : 5194 voix

Election du Médecin Administrateur	
Ouverture des Scrutins :	28/11/2020 à 07h00
Fermeture des Scrutins :	28/11/2020 à 15h00
Nombre de GSA à jour Affiliation et Cotisations :	116
Nombre de Voix représentées :	643
Nombre de GSA exprimés :	71 (61.21%)
Nombre de Voix exprimées :	462 (71.85%)
Nombre de Voix dans l'Urne :	462
RESULTATS > Election du Médecin Administrateur	
1. GOUX RICHARD (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)	440 voix obtenues (67 GSA)
2. Vote Blanc	22 voix obtenues (4 GSA)
Total :	462 voix

## 9. APPROBATION DU PRESIDENT DE LA LIGUE

En réunion en visio, les membres du CODIR, élus et représentants des CD, ont procédé à la désignation de leur candidat au poste de président de l'association.

1 seul volontaire s'est déclaré, Mr Pierre Vouillot. Sa candidature a été approuvée à l'unanimité des membres du CODIR présents.

L'AG étant à nouveau réunie à 13 h, procède au vote d'approbation du candidat présenté par le CODIR.

**→ La candidature de Pierre Vouillot est approuvée par : 315 voix Pour, 24 Contre et 18 Abstentions**

Celui-ci prend la parole et remercie les participants de cette marque de confiance. Il remercie aussi les élus sortants qui ne se sont pas représentés, pour leur implication souvent depuis de longues années, avec une pensée particulière pour Bernard Thivillier, inamovible président de la CRS. Il le fera de vive voix dès que cela sera de nouveau possible lors d'une amicale réunion.

Les débats de l'AG sont clos à 13h30.

Le Secrétaire de Séance  
Daniel Maisonnial

## RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs,

Je ne parlerai pas de saison écoulée, mais plutôt de période passée, au cours de laquelle nous avons espéré une reprise d'activité, régulièrement reportée à plus tard. Hormis en LNV et Elite où la saison a pu être menée à terme, rares sont ceux qui ont eu le plaisir de faire, ne serait-ce qu'un match. Que d'espoirs déçus et de frustrations avons-nous du accepter.

Et pourtant ...

... même si ici ou là quelques-uns ont baissé les bras, l'immense majorité des acteurs du volley-ball a su maintenir vivante la flamme qui nous anime tous. Cette période si particulière fut riche en enseignements sur lesquels nous devons nous appuyer pour relancer nos activités.

Nos instances nationales, régionales, départementales, ont toutes été renouvelées montrant une stabilité. Notre Comité Directeur de ligue s'est enrichi de nouvelles compétences en remplacement de celles et ceux qui ont décidé de se retirer, et à qui il faut adresser nos plus sincères remerciements pour le travail accompli.

Tant pour les comités directeurs, les bureaux exécutifs, les réunions de commissions et groupes de travail, que pour les salariés, les visioconférences, le télétravail, ont été largement utilisés, avec leurs avantages mais aussi leurs inconvénients.

La montée en puissance de la nouvelle gouvernance du sport, le nouveau management des CTS par la DTN, les préconisations des secteurs masculins et féminins concernant les filières de formation, la fin de la période d'harmonisation des pratiques entre les anciennes ligues Auvergne et Rhône Alpes, ont amené la ligue à construire un projet de Plan de Performance, de Développement, de Formation.

L'accès à une performance de meilleure qualité est l'objectif principal, mais l'élaboration du projet montre que cet objectif ne peut pas être atteint sans, en parallèle, travailler au développement et améliorer la formation. La plus grande transversalité des actions doit être assurée pour garantir le succès de ce projet ambitieux, mais au combien porteur d'espoirs. Il vous appartiendra, dans quelques minutes, de valider définitivement ce projet.

Les rencontres avec les comités départementaux ont une fois encore montré la diversité de nos territoires, ce qui pourrait être considéré comme un frein à une nécessaire harmonisation de nos fonctionnements. C'est oublier la richesse des initiatives et des réussites observées : partageons ces expériences, enrichissons nous de nos voisins et sachons maintes et maintes fois remettre l'ouvrage sur le métier.

Retrouver nos pratiquants : l'enjeu est de taille. J'ai l'intime conviction qu'ensemble nous saurons relever ce défi.

A quelque niveau que ce soit, et surtout en cette période difficile, votre engagement pour la cause du volley-ball a été remarquable ; soyez en toutes et tous chaleureusement remerciés.

Je vous remercie de votre attention

**Le Président  
Pierre Vouillot**

# COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

## Bilan 2020-2021

Je remercie toutes les personnes qui ont contribué au bon fonctionnement de l'arbitrage, tout au long de cette première saison de la nouvelle équipe CRA et particulièrement Nathalie Turin pour les années passées sous sa présidence de la commission.

Cette première année, pour la nouvelle équipe, a débuté par l'impression d'apprendre à piloter un avion tout en le construisant en vol.

La formation des arbitres et des marqueurs a été quasi à l'arrêt. Certains clubs ont animé des formations internes pour la marque et nous avons alors ouvert l'examen de manière dématérialisée.

Dans le cadre de la FFSU, les formations arbitrales ne se sont pas tenues.

La formation d'arbitres régionaux de beach qui devait avoir lieu cette saison n'a pu se tenir du fait de la pandémie.

En principe, elle se déroulera cet été.

Nos séances de révisions théoriques pour les candidats arbitres nationaux et fédéraux n'ont pu se tenir suite à la pandémie.

Même si la saison fut tronquée, il n'en demeure pas moins que la CRA a assuré pleinement son rôle au sein de la ligue ARA de Volley-Ball avant l'interruption.

La CRA a désigné (tous niveaux confondus) 948 arbitres sur la saison,

1280 désignations couvertes par des arbitres ARA dont :  
714 désignations en régionale  
327 en nationale dont 93 en Elite (désignations par la CCA)  
188 en LNV (désignations par la CCA)  
51 matchs en CEV ou FIVB  
4 supervisions de tournois CEV ou FIVB

La CRA a géré 294 remplacements en régionale. Ces 294 remplacements ont été gérés sur une période courte avant l'arrêt des championnats.

L'UTILISATION DU LOGICIEL FEDERAL POUR LA GESTION DES INDISPONIBILITES DES ARBITRES N'EST ENCORE PAS MAITRISEE PAR TOUS.

LES SAISIES DES INDISPONIBILITES DOIVENT INTERVENIR AVANT LES PHASES DE DESIGNATIONS CAR NOUS NE RECEVONS PAS DE MESSAGE D'ALERTE NOUS SIGNALANT UNE NOUVELLE MODIFICATION POSTERIEUREMENT A CES DESIGNATIONS.

DONC, SI JE SUIS INDISPONIBLE APRES LA PARUTION DES DESIGNATIONS, JE DOIS IMPERATIVEMENT PREVENIR LE SECRETARIAT DE LYON, TOUT EN METTANT LA CRA EN COPIE : [craauvergnerhonealpes@gmail.com](mailto:craauvergnerhonealpes@gmail.com)

Il ne nous est pas possible de se rappeler de tout et notamment de vérifier les matchs des arbitres qui sont également joueurs.

**Un grand merci à tous les arbitres qui nous ont dépannés parfois au dernier moment car malgré la saison raccourcie, la COVID a donné lieu à quelques remplacements effectués le jour du match voire d'une heure avant le match.**

Bonne reprise pour la future saison.

**Le Président de la commission  
Laurent Sawrei**

# COMMISSION REGIONALE SPORTIVE

## Bilan 2020-2021

### Saison blanche, page blanche pour la CRS !

Un petit tour CDF jeunes, 2 matchs en région, 3 projets de reprise et puis s'en vont !

Suite à l'AG électorale de novembre 2020, une nouvelle commission a été mise en place, Bernard Thivillier a souhaité prendre un peu de recul ... mais pas trop puisqu'il a accepté d'en rester membre. Merci à lui pour toutes ces années passées à ce poste exposé à tous vents !

J'en assure donc la Présidence à sa place en étant épaulé par Sandrine Lurol, Emmanuel Juchereau, Richard Smouts, Giles Wojciechowski, François De Tschudy et depuis peu Jérôme Mialon. En plus évidemment de Bernard.

Promis, nous ferons mieux l'année prochaine ... ou pire !

**Le Président de la Commission  
Daniel Maisonnial**

# COMMISSION REGIONALE MEDICALE

## Bilan 2020-2021

Saison encore plus atypique que la précédente en raison de la pandémie. Espérons que ce soit la dernière et que le volley-ball puisse reprendre normalement. Nous recommandons de nouveau de respecter toutes les mesures sanitaires en vigueur et ne pouvons que vous inciter à vous faire vacciner.

La commission médicale n'a été sollicitée cette année que pour l'application des décisions sanitaires. Elle ne comprend que 2 membres (le Dr Cohn et moi-même). Je souhaiterais l'étoffer avec un médecin issu de l'ouest de la région. Ne l'ayant pas encore identifié, je suis preneur de toute candidature.

Concernant les doubles surclassements, 31 fiches B ont été traitées. La très grande majorité était des dossiers complets et parfaitement remplis, ce qui permet une validation rapide.

Pour la procédure exceptionnelle de triple surclassement régional, 10 dossiers ont été validés cette année. Aucune confirmation en cours d'année par la fourniture de la fiche A puisque les championnats étaient arrêtés.

Je rappelle que cette procédure est exceptionnelle et nécessite un dossier complet qui doit être examiné correctement. Il ne peut s'agir d'une procédure d'urgence et ne doit concerner que des jeunes à "haut potentiel".

Comme la saison dernière, la reprise d'activité doit se conformer aux directives sanitaires ministérielles. Celles-ci sont adaptées régulièrement par la fédération dans les guides de reprise d'activité. Les clubs doivent aussi s'adapter aux règles mises en place par les collectivités propriétaires des établissements d'accueil.

Information importante pour la nouvelle saison : le certificat médical d'absence de contre-indication n'est plus nécessaire pour les mineurs. Il est remplacé par un questionnaire spécifique que le mineur doit remplir avec son représentant légal. Ils doivent ensuite certifier avoir répondu non à toutes les questions pour que la licence puisse être délivrée. Ceci n'est valable que pour la licence simple : tous les surclassements nécessitent un C.A.C.I. (fiche A, B ou C pour les simples, doubles et éventuels triples surclassements).

Nous restons à votre disposition pour toute question relevant de notre compétence.

Sportivement

**Le Président de la Commission  
Richard Goux**

# COMMISSION REGIONALE DES STATUTS ET REGLEMENTS

## Bilan 2020-2021

### Constitution de la commission :

- Jean-Claude Savoy (Président)
- Malika Toudji (Membre)
- Lorenzo Garraut (Membre)

Cette saison, aucune affaire à traiter vu le peu de rencontres jouées.

Bonnes vacances à tous.

**Le Président de la commission  
Jean-Claude Savoy**

# COMMISSION REGIONALE COMMUNICATION

## Bilan 2020-2021

Mise en place depuis Janvier 2021 et active depuis Février 2021, la commission communication a fait un appel à la région pour intégrer des personnes motivées et compétentes venant du plus grand nombre des comités départementaux.

A ce jour, nous pouvons remercier grandement les 8 membres de cette commission, qui s'activent pour partager le plus grand nombre d'informations malgré une période compliquée. A ce jour la commission représente les départements : 01 Ain - 03 Allier - 38 Isère - 26/07 Drôme Ardèche - 69 Rhône.

Bien évidemment, nous accueillerons toutes personnes inspirées et motivées pour partager des moments de travail et de réflexion.

La commission a mis en place sa stratégie et sa façon de fonctionner afin d'améliorer la communication auprès de toutes et tous et ce ayant pour but de rendre fort notre sport sur la grande région. Il est de fait que nous œuvrons et devons œuvrer (la ligue + les comités + les clubs) dans le développement et la stabilisation de l'image de la pratique Volley.

Nous axerons la communication principalement auprès des pratiquants et futurs pratiquants et nous n'oublierons pas d'améliorer les échanges sur les informations des comités ou des clubs.

La communication est primordiale et afin de n'oublier personne, nous travaillerons déjà depuis février via :

- le nouveau site web : <https://www.liguearavolley.fr>
- la page facebook : @ARAVolley
- la page instagram : @aravolleyball

Les projets sont en cours et arriveront dès la rentrée de septembre pour la plupart le temps de la mise en place et de l'organisation.

Je tiens à remercier l'engagement de l'équipe créée qui œuvre dans l'ombre afin de faire perdurer le volley par l'image ou la vidéo ou autre actions en attendant la vraie reprise sportive qui nous amènera encore plus de contenus à partager.

Je remercie également la confiance que le comité directeur donne à cette communication ainsi que toutes les personnes qui nous suivent de près ou de moins près.

Communicationnellement votre...

**La Présidente de la Commission  
Elsa Durieux**

# COMMISSION REGIONALE DE DEVELOPPEMENT

## Bilan 2020-2021

En cette saison sportive 2020/2021, la commission régionale développement, a surtout œuvrée avec la commission technique et l'équipe technique régionale, à la mise en place du projet de performance, développement et formation.

Ce sont plusieurs matinées de travail qui ont été mises en place afin de réfléchir aux différents axes de travail, qui seront ensuite déclinés au niveau ligue, comités et clubs.

Ce projet est aujourd'hui terminé, et c'est le moment de passer à la partie opérationnelle pour la commission.

Dès la prochaine saison, la commission régionale développement va travailler sur 4 axes majeurs :

- Rapport avec les fédérations affinitaires,
- Développement structurel des clubs et comité et de la ligue,
- Recruter nouveaux pratiquants (smashy, Clubs jeunes...),
- Manifestation annuelle de la fête du volley.

Ces 4 axes permettront selon nous d'améliorer le fonctionnement général de toutes nos entités locales (clubs, comités et ligue), afin de permettre à plus de licenciés de nous rejoindre.

La manifestation "fête du volley" sera une action forte de la ligue, qui permettra à un maximum de volleyeurs jeunes et adultes de se retrouver autour d'une journée festive. Elle servira aussi d'action de promotion du volley.

Je tiens à remercier les membres de la commission :

- Murielle Wojciechowski
- François De Tschudy
- Benjamin Lenoir
- Stéphane Thomas

Et bien évidemment si des personnes souhaite rejoindre notre commission, alors ils sont les bienvenus.

Merci à tous

**Le Président de la commission  
Jérémy Meunier**

# COMMISSION REGIONALE TECHNIQUE

## Bilan 2020-2021

La nouvelle CRT a été mise en place début janvier en essayant d'intégrer des personnes pouvant apporter différentes compétences et venant du plus grand nombre de CD.

Je tiens donc à remercier toutes les personnes qui se sont portées volontaires pour constituer cette commission :

- 🏆 Michelle Akilian (69)
- 🏆 François De Tschudy (CTS - Directeur de la Formation et du développement)
- 🏆 Rachel Dupraz (42)
- 🏆 Richard Nemeth (69)
- 🏆 Frédéric Rodet (01)
- 🏆 Dominique Roland (69) Président
- 🏆 Sylvain Rougé (63)
- 🏆 Richard Smouts (38)
- 🏆 Julien Verney (63)

Bien évidemment, toute personne souhaitant nous rejoindre (surtout sur les comités absents de cette commission) sera la bienvenue.

Pour les 6 mois qui viennent de s'écouler, la commission régionale technique, a travaillé suivant deux axes :

- Clarifier ses missions, ses prérogatives au sein de la Ligue
- Travailler aux côtés de la commission développement et de l'ETR, pour la mise en œuvre du projet de performance, développement et formation.

Je remercie d'ailleurs tous les membres de la commission qui ont participé aux matinées studieuses qui ont permis l'élaboration de ce beau projet.

Ce projet est aujourd'hui terminé, et c'est le moment de passer à la phase opérationnelle pour notre commission.

Dès la prochaine rentrée, la commission régionale technique va s'engager sur quelques sujets principaux mais est déjà concernée (via le Projet PDF) par :

- Aide au maillage territoriale en impliquant des membres de la CRT dans le rôle de "réfèrent club", donc orienter, accompagner et encourager les clubs dans la mise en œuvre du Projet PDF.
- Suivi/veille avancement par rapport au projet et missions techniciens
- Accompagnement sur organisation CRE : communication, sélection, ...

En conclusion je voulais bien sur remercier les élus pour la confiance qu'il nous porte et je voulais remercier Julien Verney (ancien Président de cette commission) et Rachel Bruyère pour le passage de témoin qui s'est passé dans de très bonne condition.

Très techniquement....

**Le Président de la commission  
Dominique Roland**

## Bilan 2020-2021

L'Equipe Technique Régionale (ETR) s'est regroupée cette année autour du projet de la Ligue sur des groupes de travail en visioconférence du 5 mars au vendredi 16 avril 2021. Durant ces 6 matinées, nous nous sommes répartis les différents objectifs du projet par groupe pour déterminer et prioriser les différentes actions.

L'ETR regroupe les techniciens Ligue et Comité, les membres de la Commission Régionale Technique, le Président de la Ligue, le président de commission sportive, les directeurs performance, développement et formation.

L'ETR a produit un plan d'action pour rendre le projet de Ligue opérationnel.

Des entretiens avec les Techniciens Ligue et Comités et leurs élus respectifs se sont ensuite déroulés afin d'adapter leurs différentes missions au nouveau projet élaboré.

L'ETR a ensuite été regroupée en présentiel le vendredi 28 juin 2021 de 9h à 17h. La réunion s'est tenue à l'Office des sports 1 quai Fillon 69007 Lyon de 9h00 à 13h. Elle a été animée par Philippe Marta, directeur de la Performance, et François de Tschudy, Directeur du développement et de la formation.

### A l'ordre du jour de la réunion :

- 1 - Avancé du Projet suite aux entrevues avec les Comités départementaux et opérationnalité.
- 2 - Mise en place de l'audit auprès des Clubs (docs en PJ), répartition et rôle des référents.

Echanges et groupes de travail autour du rôle des référents et de leurs actions d'accompagnement possible auprès de l'ensemble des clubs de la Ligue. Les actions doivent être ciblées sur les objectifs prioritaires du projet (formation des jeunes, formation des cadres).

Une formation "Zoom" des référents est programmée le 3 septembre (matin 9h-12h).

En amont, un budget prévisionnel par référent (30 août) sera envoyé aux directeurs et pdt Technique.

Un Courrier "cadrage" sera envoyé le 7 septembre auprès des clubs.

Les JAPS (Journées Annuelles de Pré- Saison), organisées sur les Comités du 11 au 18 septembre permettront d'explicitier et de répondre aux questionnements des Clubs.

- 3 - planification technique 2021-22.

Suite à la réception du Planning des compétitions de la FFvolley, les dates des actions Techniques (CRE, CDE, Tournois Interdeps) ont été positionnées ainsi que les dates des formations (DRE, dirigeants...).

**François De Tschudy**  
**Conseiller Technique et Sportif**

## TARIFS SAISON 2021 / 2022

### Adhésion Ligue

<b>Compétition Volley-ball</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Licence FFV</b>	<b>Création adhésion ARA</b>	<b>Renouvellement Adhésion ARA</b>
	Master / Senior	41,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
	M 21	39,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
	M 18	39,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
	M15	21,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
	M13	21,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
	M11	21,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
	M9	21,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
	M7 / Baby	11,00	<b>0,00</b>	<b>Nouveau</b>

<b>Compétition Beach Volley</b>	<b>Catégorie</b>	<b>FFV</b>	<b>Ligue</b>	<b>Renouvellement R/A</b>
	Senior	24,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
	M 21	24,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
	M18	24,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
	M15	13,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
	M13	13,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
	M 11	13,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
Dans même GSA			<b>0,00</b>	Inchangé
BV dans GSA différent		100% selon tarif ci-dessus selon catégorie	<b>0,00</b>	Passe de 10 € à 0 €

<b>Autres Licences</b>	<b>FFV</b>	<b>Création Adhésion ARA</b>	<b>Renouvellement R/A</b>
Compét' Lib (détente, Découverte)	24,00	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>
Dirigeant (40&+ à M20)	24,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
Encadrement ((40&+ à M17)	30,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
Soignant (40&+ à M20)	30,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
Arbitre (40&+ à M17)	30,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
Licence Volley pour Tous Loisir et soft 40&+ à M17	15,00	0,00	0,00
Option Open cadre bassin de pratique	14,00	0,00	0,00
Option Open PES – cadre du PES PPF/DTN, PPFLRVB	65/32	0,00	0,00
Re-qualification licence (DHO annulée puis ré-activée)	10,00	0,00	0,00
Compét Lib : passerelle Fédé affinitaire vers FFV	4,00	0,00	0,00

<b>Compétition Para Volley-ball : Volley sourd – Volley assis</b>			
	<b>FFV</b>	<b>Adhésion Ligue ARA</b>	<b>Renouvellement adhésion R/A</b>
Seniors (40&+ et M40)	12,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
Espoirs M20 et M 17	10,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
Jeunes M15 à M11	8,00	<b>28,00</b>	<b>18,00</b>
VPT option Para	3,00	0,00	Inchangé

## TARIFS SAISON 2021 / 2022

### Clubs jeunes – GSA- GSD

<b>CLUB JEUNES</b>	<b>Affiliation FFV</b>	<b>Licences FFV</b>	<b>Ligue ARA</b>	
1ère affiliation et ré-affiliation Club jeunes	16/32 €	Voir Pack Création Club FFV	0 €	Inchangé
Joueurs et encadrants Club Jeunes	3 €	Voir Pack Création Club FFV	0 €	Inchangé
<b>GSA - GSD</b>				
Première affiliation : GSA – GSD Volley + beach + para	16,00 €	Voir Pack Création Club FFV	0 €	Changement important
Ré-affiliation (2 <sup>ème</sup> saison)	32,00 €	Voir Pack Création Club FFV	0 €	Changement important

## TARIFS SAISON 2021 / 2022

### Mutation – Surclassement – Affiliation – Engagement - Équipe

Mutation	FFV	Ligue ARA	Écart Ligue N-1
Mutation Nationale > M 17	<b>123,00</b>	<b>60,00</b>	Inchangé
Mutation Régionale > M 17	<b>70,00</b>	<b>30,00</b>	Inchangé
Mutation exceptionnelle VB	<b>70,00</b>	<b>0,00</b>	Après accord de la CCSR
Mutation Arbitre / Entraîneur/Soigneur	<b>123,00</b>	<b>0,00</b>	Inchangé

Surclassement	FFV	Ligue ARA	Écart Ligue N-1
Simple surclassement	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	Inchangé
Double surclassement	<b>20,00 €</b>	<b>0,00</b>	Inchangé
Triple surclassement	<b>25,00 €</b>	<b>0,00</b>	Inchangé

Ré-affiliation	FFV	Ligue ARA
Ré-affiliation 1 GSA – Volley-ball Loisir	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Ré-affiliation 2 GSA = VB+BVPV (dépt)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Ré-affiliation 3 GSA = VB+BVPV (Rég)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Ré-affiliation 4 GSA = VB+BVPV (Nat)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Ré-affiliation GSD, BDP, UGS ET RL	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Engagements d'équipe		Écart N-1
Pré-national	<b>1 100,00</b>	Inchangé
Régional	<b>800,00</b>	Inchangé
Compétions régionales jeunes	<b>50,00</b>	Inchangé
Coupe d'accession championnat Régional M et F	<b>50,00</b>	Inchangé
<b>Caution</b> Challenge interdépt compét'Lib	<b>40,00</b>	Inchangé

### **PASSAGE EVENEMENTIEL à INITIATION EN COMPETITION :**

La détention du "Pass événementiel" permet aux jeunes de catégories M13 et en dessous, au moment de la demande et si celle-ci est effectuée dans les 12 mois qui suivent la délivrance du Pass événementiel, de bénéficier gratuitement de leur première licence FFV Compétition, dans la GSA de leur choix.

## TARIFS SAISON 2021 / 2022

### Arbitrage

<b>Indemnités d'arbitrage</b>	<b>1<sup>er</sup> – 2<sup>ème</sup> - Marqueur</b>	<b>Écart N-1</b>
Pré-national (par équipe et par match)	<b>21,00 - 21,00 - 8,00</b>	Inchangé
Régional ((par équipe et par match)	<b>20,00 - 7,00</b>	Inchangé
Si plateau deux matchs	<b>34,00 par équipe</b>	Inchangé
Finales Régionales Senior – Forfait journalier	<b>50,00</b>	Inchangé
Beach Volley – Forfait journalier	<b>55,00</b>	Inchangé
Juge arbitre – Forfait journalier	<b>50,00</b>	Inchangé
Superviseur (Volley et Beach)	<b>37,00</b>	Inchangé
Encadrement stage pratique et théorique (forfait journalier)	<b>50,00</b>	Inchangé
Supervision journalière plateau ou finale jeune	<b>50,00</b>	Inchangé

## TARIFS FORMATIONS SAISON 2021 / 2022

### Formations des Joueurs

Formation Technique Joueur(se)		
Prise en charge famille CRE Indoor et Beach par jour et par stagiaire		<b>30,00</b>
Prise en charge Club CRE Indoor et Beach par jour et par stagiaire		<b>12,00</b>
Forfait Développement : 6 à 12 séances école + 4 suivis club		<b>90,00</b>

### Formation des Entraîneurs

Participation à la vie de club						
Public	Pré-requis	Modules		hrs	Coût	
<b>Bénévoles Dirigeants</b>	Aucun	AE	Accompagner les pratiquants	3	15,00	
	Aucun	PEPA	P.E. Projet Associatif	3	15,00	
	Aucun	VPA	Valor. Promo. Activités	3	15,00	
	Formation continue	JAPS	Journée Annuel de Pré-saison	3	0,00	

Encadrement de la pratique compétitive						
Public	Pré-requis / Diplôme	Modules		hrs	Coût	
<b>Entraîneurs</b>	Aucun	CA	Certificat Animateur	30	80,00	
	Avoir validé CA	CI	Certificat Initiateur	30	80,00	
	Avoir validé CI	CE	Certificat d'Educateur	15	40,00	
	Avoir validé CE	CC	Certification en Club	2	25,00	
	<b>Diplôme Régional Entraîneur 1</b>	<b>DRE 1</b>	<b>3 certificats dans l'ordre + certif. Club</b>			225,00
Public	Pré-requis	Modules		hrs	Coût	
	Formation continue	JASP Jeune	Journée Annuel de Pré-saison	4	0,00	
<b>Entraîneurs confirmés</b>	Avoir validé CA	CR	<b>Colloque Régional</b> (Entr. N2-N3-PN-R ou Coupe de France)	15	90,00	

Animation des différentes offres de pratiques						
Public	Pré-requis	Modules		hrs	Coût	
<b>Animateurs des différentes offres de pratiques</b>	Aucun (CA Conseillé)	M1 BV	Beach Volley	12	40,00	
		M2 AFJ	AF Jeunes (M7 à M 13)	12	40,00	
		M3 PP	Préparation Physique	12	50,00	
		M4 VSC	Vol. Sol. Citoyen	12	50,00	
		M5 VS	Volley Santé	12	50,00	
		M6 VA	Volley Assis	12	50,00	
		<b>Diplôme Régional Entraîneur 2</b>	<b>DRE 2</b>	<b>4 modules</b> - M1 et M4 obligatoires, - 1 au choix parmi M2 et M3 - 1 au choix parmi M5 et M6		280,00

## Formations (suite)

<b>Formation Arbitrage</b>		<b>Écart N-1</b>
Formation continue marqueur	<b>12,00</b>	Inchangé
Formation jeune – 16 ans	<b>25,00</b>	Inchangé
Formation continue Arbitre	<b>50,00</b>	Inchangé Cartons + sifflet + code du jeu
Formation Arbitre Beach	<b>26,00</b>	Inchangé

## TARIFS DIVERS

### **Indemnités Kilométriques arbitres et bénévoles** (Frais d'autoroute pris en charge)

Indemnités kilométriques normales (sans co-voiturage)	0,28
Indemnités kilométriques avec co-voiturage ou transport matériel	<b>0,40</b>

### **Imprimés**

Carnet de rotation	<b>1,50</b>
--------------------	-------------

# TARIFS SAISON 2021 / 2022

## Pénalités

<b>Modification au Calendrier</b>		<b>Écart N-1</b>
Pour Coupe de France	<b>Gratuit</b>	Inchangé
Changement de Gymnase	<b>Gratuit</b>	Inchangé
Jour et / ou horaire	<b>35,00</b>	Inchangé
<b>Feuille de match</b>		
Non tenue	<b>30,00</b>	Inchangé
Mal tenue	<b>10,00</b>	Inchangé
Parvenue hors délais	<b>20,00</b>	Inchangé
<b>Déroulement d'une rencontre</b>		
Résultats non communiqués	<b>25,00</b>	Inchangé
Licences non présentées (à partir de la 3 <sup>ème</sup> journée)	<b>10,00</b>	Inchangé
Droit de réclamation	<b>100,00</b>	Inchangé
Retard mise en place de matériel	<b>25,00</b>	Inchangé
Défaut de matériel (ballons, toise, mano, poteaux, filets plaquettes)	<b>15,00</b>	Inchangé
Tenue non uniforme par joueur	<b>5,00</b>	Inchangé
<b>Forfait Match</b>		
Forfait club recevant avec déplacement club visiteur (1)	<b>50,00</b>	Inchangé
Idem sans déplacement au cours des matchs Aller (2)	<b>50,00</b>	Inchangé
Idem sans déplacement au cours des matchs Retour Senior (indemnité Km Aller)	<b>150,00 (ligue) + 1€/km Aller au club</b>	Inchangé
Forfait pendant les 3 dernières journées ou finales Seniors	<b>400,00</b>	Inchangé
Equipe déclarait Forfait Général en Senior	<b>800,00</b>	Inchangé
<b>Championnat Régional Jeunes :</b>		
Désistement dernière minute plateau après diffusion formule sportive	<b>40,00</b>	Inchangé
Absence par tournoi	<b>40,00</b>	par match non joué
Absence au TQE (Tournoi de Qualification Elite)	<b>40,00</b>	par match à joué
Forfait général, refus si obligatoire ou refus après qualification TQE	<b>200,00</b>	Nouveau
<b>Pénalités liées à des problèmes d'arbitrage</b>		
Défaillance Total de l'arbitre	<b>500,00</b>	Inchangé
Défaillance partielle de l'arbitre (si quota non atteint) / match	<b>50,00</b>	Inchangé
Défaillance partielle de l'arbitre (si quota atteint) / match	<b>25,00</b>	Inchangé
Défaillance de l'arbitre attaché à l'équipe (par match)	<b>85,00</b>	Inchangé
Modification de désignation arbitrale, délai supérieur à 10 jours	<b>Gratuit</b>	Inchangé
Modification de désignation arbitrale, délai inférieur à 10 jours	<b>30,00</b>	Inchangé
Récusation d'un arbitre sur une rencontre	<b>100,00</b>	Inchangé
<b>Divers</b>		
Frais de dossier d'un appel en Commission Régionale d'Appel	<b>150,00</b>	Inchangé
Litige : signature du Club à la place du Licencié	<b>300,00</b>	Inchangé
Absence des représentants des GS ou UGS à l'AG	<b>50,00</b>	Inchangé
Non respect de l'obligation d'entraîneur en Pré-national / match	<b>10,00</b>	Inchangé

- (1) : indemnités : frais de déplacements du club visiteur, limité à 2 voitures, frais kilométrique selon le barème en vigueur  
 (2) : match retour chez le club recevant au match Aller

## Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Volley

<b>BUDGET PRÉVISIONNEL 2021/2022</b>			
<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>ENGAGEMENTS</b>			
Engagements régionaux		€ 75 000	
<b>FORMATIONS</b>		€ 10 000	Entraîneur, arbitre
<b>LICENCES &amp; DIVERS</b>			
Adhésions		€ 230 000	
<b>STAGES</b>			
Stages multi-activités d'été	€ 12 000	€ 25 000	Stages Crest et Méaudre
Stages CRE	€ 75 000	€ 69 100	
Stage CRE Beach	€ 10 500	€ 12 000	
<b>PRESTATION SUIVI ATHLETES</b>		€ 41 300	€ 34 000
			Pôles, CPE
<b>SUBVENTIONS</b>			
Subvention PSF		€ 45 000	
Subvention Région		€ 27 000	
Subvention AAL FFV		€ 30 000	
Subvention DRJSCS vers Pôles		€ 26 000	
Subvention Région vers Pôles		€ 10 000	
<b>SALAIRES</b>			
Salaires	€ 245 000		
Charges	€ 120 000		
<b>AUTRES FRAIS (fonctionnement)</b>			
Divers Commissions	€ 5 450		
Fonctionnement	€ 45 000		
Frais de missions et autres	€ 20 000		
Honoraires Comptables	€ 3 200		
Assurances Lyon Grenoble	€ 2 100		
Investissement	€ 5 450		Matériel technique, informatique, domestique
<b>VENTES &amp; PRODUITS DIVERS</b>			
Apports extérieurs		€ 15 000	Partenariat Mizuno et O'Sport
Ventes diverses		€ 1 500	
<b>BANQUE</b>			
Remboursement Emprunt	€ 15 000		
Remboursement Emprunt Travaux	€ 10 600		
Intérêts		€ 1 000	
<b>Total</b>	<b>€ 610 600</b>	<b>€ 610 600</b>	
<b>Excédent ou perte</b>	<b>€ 0</b>	<b>€ 0</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>€ 610 600</b>	<b>€ 610 600</b>	

Nom	Licence	Ligue	Récompense(s)
M. AUCONIE PIERRE	1813467	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
M. AUZAS MICHEL	1647292	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > MEDAILLE D'ARGENT (REGIONALE)
MME BARRELLON VIRGINIE	1047309	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
M. BERNARD THIERRY	1763707	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > MEDAILLE DE BRONZE (REGIONALE)
MME BLOCH DASSAU LAURE	2042011	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
M. BRUN MICHEL	2214092	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
MME BRUYERE ISABELLE	1891527	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
MLLE BRUYERE RACHEL	1082565	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > MEDAILLE DE BRONZE (REGIONALE)
M. CACCAMO JORIS	1766301	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > MEDAILLE DE BRONZE (REGIONALE)
MME CAPORIONDO DELPHINE	72298	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > MEDAILLE D'OR (REGIONALE)
MME CASTELNAU GERALDINE	2352136	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
M. CERVEL PHILIPPE	1099476	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
MME CONVERT VIOLAINE	2144469	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
M. DAVID ELIOT	2202224	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
MME DE FARIA ANAELLE	1949566	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
M. DECAUX EDGAR	2275512	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
MLLE DERDERIAN PEGGY	988826	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > MEDAILLE DE BRONZE (REGIONALE)
M. DUSSUD BRUNO	2370202	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
M. FAURE OSCAR	1893523	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
MME FLECHON MARION	1925954	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
M. GARIN JOHANN	1598278	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
M. GLINEL FRANCK	379560	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
MME GOUR INES	2250661	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
M. GOYAT MAXIME	1703411	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
MME GUEDIKIAN ELISE	1411981	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
M. GUERIN LOIC	1799807	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
MLLE GUSTIN AUDREY	1736042	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
M. HERRERA JEAN MARC	1181601	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > MEDAILLE D'ARGENT (REGIONALE)
M. JOURNAL NICOLAS	1108884	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > MEDAILLE DE BRONZE (REGIONALE)
M. KAFIZ MOHAND	1514275	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
MME LINOSSIER LAËTTITIA	2164500	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > MEDAILLE DE BRONZE (REGIONALE)
M. LOISY EMMANUEL	2146889	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
MME LUSERGA ELOISE	1846926	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
M. MALLET MICHEL	1105299	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > MEDAILLE DE BRONZE (REGIONALE)
M. MARTEL ADRIEN	2207161	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
M. MATHIAS JEROME	1161869	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > MEDAILLE DE BRONZE (REGIONALE)
MME MAUFFREY PAULINE	2196590	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
M. MORARD TITOUAN	1972649	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
MME OLIVEIRA AURIANE	1908038	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)

Nom	Licence	Ligue	Récompense(s)
M. PARTOUCHE CEDRIC	2091826	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > MEDAILLE DE BRONZE (REGIONALE)
M. PEREZ FRANÇOIS	2322568	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
MME PERROTON LISA	1707515	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
M. PRINSEN JAN	1689005	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > MEDAILLE D'OR (REGIONALE)
MME SAMUEL EMMANUELLE	1955114	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
M. SAUVAGE VINCENT	1990971	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)
MLLE VIGNAL ADELINE	1862513	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > MEDAILLE DE BRONZE (REGIONALE)
MLLE WIART MARGAUX	1994099	Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2021 > LETTRE DE FELICITATIONS (REGIONALE)

TOTAL GENERAL : FOM / FAM / FBM / FLF / PDR / 2 ROM / 2 RAM / 10 RBM / 33 RLF / PDF >> 47 récompenses.

# VŒUX 2021

## VŒUX DE LA CRA POUR LA SAISON 2021-2022

### Vœu N°1 : Protocole d'avant match

Depuis septembre 1995, le protocole fédéral a changé. La ligue ARA avait décidé d'attendre un peu avant de l'appliquer pour laisser du temps aux équipes et aux arbitres de se préparer. Depuis 6 ans, la situation est complexe surtout pour les arbitres car le protocole est appliqué par petites touches, exemple la position des arbitres lors du tirage au sort est définie par les consignes CCA éditées chaque année mais dans le même document le protocole d'avant match est détaillé, l'un est appliqué et pas l'autre.

Les équipes, les managers et les joueurs sont perdus par ces changements qui varie selon le niveau de jeu.

Conséquence, la CRA préconise, pour la saison à venir, l'application du protocole d'avant match comme indiqué dans les consignes CCA annuelles.

Heure	Description	Action des arbitres	Action des équipes
	Echauffement libre	Les arbitres vérifient les ballons du match, les plaquettes de remplacement et tous les autres équipements	Les équipes s'échauffent, sans ou avec ballon
H -30'	Clôture de la feuille de match	l'enregistrement des équipes doit être terminé <b>trente (30) minutes</b> avant l'heure de début de la rencontre	Il n'est plus possible de modifier la composition des équipes SAUF si l'équipe devient incomplète suite à un joueur blessé. Les équipes s'échauffent, avec ou sans ballon
H -29'	Tirage au sort	Le 1 <sup>er</sup> arbitre effectue le tirage au sort avec le 2 <sup>nd</sup> arbitre et les capitaines d'équipe. Le marqueur doit être informé du résultat du tirage au sort	Après le tirage au sort, les capitaines d'équipe et les entraîneurs signent la feuille de match
H -14'		Les arbitres vérifient la hauteur et la tension du filet, ainsi que la position des antennes et des bandes de côté.	Les équipes vont près de leur banc et les joueurs doivent revêtir leur maillot de match
H -13'	Début de l'échauffement officiel	Le 1 <sup>er</sup> arbitre siffle pour signaler le début de l'échauffement officiel (10 mn). Les arbitres donnent toutes les instructions nécessaires aux ramasseurs de balle, aux essuyeurs, etc ... Ils vérifient les tenues des joueurs (uniformité et numérotation)	Les équipes commencent l'échauffement au filet
H -12'		Le 2 <sup>nd</sup> arbitre doit aller récupérer auprès des entraîneurs les fiches de position du 1 <sup>er</sup> set. Ensuite il les remet au marqueur pour inscription sur la FDM.	
H -3'	Fin de l'échauffement officiel	Le 1 <sup>er</sup> arbitre siffle la fin de l'échauffement officiel.	Les équipes arrêtent l'échauffement au coup de sifflet du 1 <sup>er</sup> arbitre et retournent immédiatement près de leur banc.
H -2'		Le 1 <sup>er</sup> arbitre va sur le podium et le 2 <sup>nd</sup> arbitre va près de la table de marque. Si des ramasseurs de balle sont présents, le 2 <sup>nd</sup> arbitre donne un ballon à chacun d'eux placés le plus près du poste 1 des équipes, et il signale au 1 <sup>er</sup> que la table est prête.	
H -1'	Entrée sur le terrain	Le 2 <sup>nd</sup> arbitre vérifie que les 6 joueurs de chaque équipe sont les mêmes que ceux indiqués sur la fiche de position.	Au signal du 1 <sup>er</sup> arbitre, les 6 joueurs et le libéro des formations de départ entrent sur le terrain directement depuis les bancs.
H-30"		Le 2 <sup>nd</sup> arbitre vérifie que les positions de chaque équipe et autorise le libéro à rentrer sur le terrain. Ensuite, il/elle donne le ballon au serveur.	
H	Début de la rencontre	Le 1 <sup>er</sup> arbitre siffle pour autoriser le premier service du match.	

La formation arbitrale en sera simplifiée car pas le besoin d'enseigner plusieurs protocoles pour les arbitres, une procédure régionale, une procédure nationale.  
Les supervisions seront impactées dans le même esprit.  
Enfin la FDME est déjà prête pour ces modifications.

Avis du comité directeur de la ligue : Favorable

## **Vœux concernant la Commission Financière**

### **Vœu n° 2**

Vœu émis par Roanne Riorges

1 - tarifs 2021-2022 ( article ?? ) : je pense que nous n'envoyons pas un bon signal en direction des bénévoles en augmentant la part adhésion Ligue pour les dirigeants et encadrements :

Bien sûr, souvent, ce sont les clubs qui règlent une grande partie des licences de leurs dirigeants et cadres. Cette mesure impacte donc les clubs.

La part dirigeants / licenciés est faible mais on est bien dans le symbole : on se bat pour susciter des vocations et on augmente les tarifs - message ambiguë

Avis du comité directeur de la ligue : Défavorable

## **Vœux concernant la Commission Sportive**

### **Vœu n°3**

Vœu émis par Roanne Riorges

2 - votre mail pour la demande de confirmation pour l'inscription des équipes en région : à l'heure actuelle, nous rencontrons des difficultés sur un certain nombre de joueurs et joueuses qui sont sorties des radars et nous avons des craintes pour la pérennité des équipes. Je souhaiterai donc amender le CR de la sportive en date du 2 juin dans le cas d'un forfait général avant le début du championnat : il est proposé le remboursement de la seule partie arbitrage et l'application des pénalités sportives.

Je connais la difficulté de préparer et d'organiser les poules de championnat mais à situation exceptionnelle, adaptation de la réglementation. Je propose de repousser la date fatidique au 5 septembre (les entrainements auront repris d'ici là, nous donnant une certaine visibilité)

Avis du comité directeur de la ligue : Défavorable

## **Vœux concernant la Commission Arbitrage**

### **Vœu n°4**

Vœu émis par le Comité Drôme-Ardèche

A la vue du nombre d'arbitres qualifiés dans les départements, nous souhaitons que la commission d'arbitrage étudie le fait de pouvoir être formé dans les départements jusqu'au premier niveau régional.

L'objectif est triple :

- Permettre d'augmenter le nombre d'arbitre de proximité par une formation de proximité,
- Retirer des barrières à l'entrée permettant de faciliter l'accès à la formation au plus grand nombre,
- Augmenter la masse d'arbitre afin de pouvoir former par la suite, dans la continuité, le futur corps arbitral de la Ligue.

Nos arbitres qualifiés au sein de nos départements sont tous aptes à proposer le premier accès à la formation jusqu'au premier niveau régional (table de marque et arbitre régional). Une validation sur des finales jeunes ou seniors peuvent être envisager pour permettre de valider l'accès au niveau supérieur (pré-national).

Avis du comité directeur de la ligue : Non recevable, situation déjà en place

## VŒUX DE MODIFICATION REGLEMENTS REGIONAUX

Vœu émis par Vb Villefranche

### VŒU N°5 :

#### Article réglementaire à modifier :

Article 16 du BRI 2020/2021 et article 26/4 du RGER 2019/2020

#### 16. CAS PARTICULIER DES JEUNES M/F

a) Les Jeunes, jusqu'à la catégorie M21, sont autorisés à participer à toutes compétitions Seniors sans jamais appartenir à une équipe Senior (équipe 1 et ou équipe réserve) en respectant les catégories d'âge autorisées (cf. annexe 4), limité a \* un seul match Senior par Week-end (excepté cas 20. b).

b) Pour chaque GSA : Deux joueurs maximum des catégories de M18 à M21 peuvent être inscrits le même week-end sur deux (2) feuilles de matchs seniors des championnats Nationaux et ou Régionaux.

c) Les participants aux Coupes de France Jeunes ne peuvent disputer aucun match senior le même jour.

d) Les joueurs ne peuvent disputer plus de deux rencontres dans une période de 36 heures, sauf dans le cadre d'épreuves spécifiques comportant plus de deux équipes.

#### 26/4 : DOUBLE PARTICIPATION

1) Un (1) même joueur ne peut pas participer lors d'un même week-end du calendrier à une rencontre de l'équipe 1 et à une rencontre de l'équipe 2. Dans ce cas, la sanction (pénalité ou forfait) portera sur l'équipe réserve.

2) Deux (2) joueurs maximum des catégories de M17 à M20 peuvent être inscrits le même week-end sur les feuilles de match des championnats Nationaux et Régionaux (réglementation régionale).

#### Changement du règlement et Motivation du changement :

##### Changement pour le BRI :

b) Pour chaque **équipe d'un** GSA : Deux joueurs maximum des catégories de M18 à M21 peuvent être inscrits le même week-end sur deux (2) feuilles de matchs seniors des championnats Nationaux et ou Régionaux.

##### Changement pour le RGER :

2) **Quatre (4)** joueurs maximum **d'un GSA** des catégories de **M18 à M21** peuvent être inscrits le même week-end sur les feuilles de match des championnats Nationaux et Régionaux (réglementation régionale). **Deux (2) joueurs maximum de ces catégories peuvent être inscrits le même week-end entre deux équipes d'un même GSA.**

##### Motivation du changement :

D'après le BRI et le RGER (ci joint) il est indiqué que **2 joueurs maximum** pour chaque GSA peuvent être inscrit sur 2 feuilles différentes le même week-end en senior (toutes compétitions). Nous pensons que ce règlement est relativement ancien et ne prend pas en compte le fait qu'un certain nombre de GSA évolue maintenant avec 3 équipes en seniors.

Pour nous, nous comprenons qu'il est impossible de faire jouer plus de deux jeunes joueurs dans deux équipes séniors différentes le même weekend. Mais nous pensons que cette règle a été formulé en s'appuyant sur le fait que les GSA n'avaient que deux équipes séniors (surtout que cette décision a été prise en 2012 comme le précise le RGER).

Dans un souci de **formation** nous souhaiterions que lorsqu'un GSA a **3 équipes en sénior** (N2, N3 et Régionale pour le VBVB) il est possible de faire doubler deux jeunes joueurs entre les équipes 1 et 2 et deux autres joueurs qui doubleraient entre les équipes 2 et 3. Je pense que ce cas de figure n'avait pas été pensé.

Avis du comité directeur de la ligue : Favorable

### **VCEU N° 6** :

#### **Article réglementaire à modifier** :

#### **RGER :**

#### ARTICLE 8 - QUALIFICATION DES JOUEURS

8/2 Le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est de trois (3). Le nombre de joueurs étrangers (hors UE) pouvant être inscrits sur la feuille de match est de deux (2). Nombre de joueurs mutés et ou option "OPEN" est limité à trois (3) pour les jeux à 6.

Le nombre de joueurs mutés et ou option "OPEN" est limité à deux (2) pour les jeux à effectifs réduits (4 joueurs).

#### **Changement pour le RGER :**

Dans les catégories M13 et/ou M15, un joueur ne sera pas considéré comme muté si son arrivée dans le GSA est dû à une mutation professionnelle de ses parents (changement de région).

#### **Motivation du changement :**

L'objectif est de ne pas empêcher des enfants de jouer dans nos championnats régionaux si :

- Le GSA de son secteur a déjà le nombre de muté dans sa catégorie
- Sa venue dans ce GSA est dû à une mutation professionnelle et à la proximité de la résidence de ses parents.

Avis du comité directeur de la ligue : Favorable jusqu'au - 18, dépassement des 100 kms obligatoire

## CANDIDATS AU COMITE DIRECTEUR

Election complémentaire (ordre alphabétique)

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Date de Naissance</b>	<b>N° Licence</b>
ROLAND	Dominique	14/01/1968	0068908
WACK	Guy	17/03/1948	0981575